

La construction des problèmes publics en Europe : émergence, formulation et mise en instrument, sous la dir. d'Aurélie Campana, Emmanuel Henry et Jay Rowell, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Sociologie politique européenne », 2007, 252 p.

Maude Benoit

Volume 28, numéro 1, 2009

Les frontières des mouvements sociaux / Les mouvements sociaux aux frontières

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001736ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001736ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Benoit, M. (2009). Compte rendu de [*La construction des problèmes publics en Europe : émergence, formulation et mise en instrument*, sous la dir. d'Aurélie Campana, Emmanuel Henry et Jay Rowell, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Sociologie politique européenne », 2007, 252 p.] *Politique et Sociétés*, 28(1), 261–264. <https://doi.org/10.7202/001736ar>

L'essai de M. Bock-Côté, en s'attaquant aux fondements mêmes du discours dominant sur la nation québécoise, place sur la défensive des intellectuels qui ont trop longtemps ignoré les voix discordantes, convaincus que ce nationalisme « dépassé » allait s'éteindre à petits feux. M. Bock-Côté le soulève en conclusion, la controverse des « accommodements raisonnables » fut l'illustration la plus évidente de la persistance d'un nationalisme québécois refusant d'être vidé de sa substance. Depuis, sur le plan politique, on ne peut plus ignorer le rejet massif du multiculturalisme dans la population. Sur le plan intellectuel, on ne peut plus ignorer les thèses, comme celle de M. Bock-Côté, qui traduisent ce goût du national sur le plan théorique, plutôt que de chercher à le freiner. L'époque de la dénationalisation est bel et bien terminée.

Joëlle Quérin

Doctorante en sociologie, Université du Québec à Montréal

La construction des problèmes publics en Europe : émergence, formulation et mise en instrument, sous la dir. d'Aurélié Campana, Emmanuel Henry et Jay Rowell, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Sociologie politique européenne », 2007, 252 p.

Le processus d'intégration européenne suscite de nombreux débats, essentiellement quant à la qualification de la nature de ses institutions : forum intergouvernemental ou entité supranationale ? Les travaux de recherche sur l'Union européenne (UE) laissent souvent entendre qu'elle se limiterait soit à un forum institutionnel entièrement subordonné aux États-membres, soit à une institution apolitique, dominée par des experts et des technocrates bruxellois. Or, ces conceptions s'expliqueraient plus par les approches retenues pour interroger les institutions européennes que par des faits dûment observés. L'ambition de cet ouvrage collectif, issu d'un séminaire de recherche du Groupe de sociologie politique européenne à Strasbourg tenu au cours de l'année 2004-2005, est de combler cette lacune. Les auteurs posent ainsi l'hypothèse que « la compréhension des processus et des transactions politiques au sein de l'espace européen passe par une adaptation des méthodes, des concepts et des outils d'analyse forgés pour étudier les espaces nationaux dans la configuration spécifique de l'espace politique européen » (p. 8). Afin d'étoffer la compréhension des dynamiques politiques propres à l'UE, il s'agit de déplacer l'angle d'analyse des formes institutionnelles vers l'étude de la construction des problèmes publics européens.

La structure de l'ouvrage correspond à une double perspective de recherche. La première partie, surtout théorique, présente diverses approches de la construction des problèmes publics permettant d'éclairer les processus politiques en œuvre dans l'eupéanisation des politiques publiques. La deuxième partie procède à l'analyse empirique des processus de construction et de formulation des problèmes par l'observation de trois politiques publiques européennes.

La première partie ouvre sur un texte d'Aurélié Campana qui dresse un portrait général des divers travaux de recherche réalisés sur l'UE. Si jadis la question de la qualification de la nature du gouvernement de l'UE a été le principal objet d'investigation des chercheurs, la littérature s'intéresse également depuis quelques années aux politiques élaborées et mises en œuvre sous l'égide des institutions européennes. L'apport majeur de ces études réside dans la notion de «gouvernance multiniveaux», qui intègre à l'analyse le caractère polycentrique de l'UE et la complexité des processus de prise de décision où des acteurs différents et nombreux interviennent. Bien que cette notion s'efforce de rendre compte des particularités des processus institutionnels européens, elle perpétue aussi l'image d'une UE apolitique et technocratique, où les rapports de force tendent à être occultés sous le couvert d'un «biais normatif» présupposant une culture de consensus et une expertise encore «naïvement» assimilée à un savoir neutre (p. 37). Lorsque la dimension politique est abordée par les chercheurs, elle est habituellement liée à l'approche intergouvernementale et formulée en termes de préférences nationales. Les dynamiques politiques propres à l'espace européen restent donc encore un enjeu à explorer pour les recherches actuelles, d'autant qu'une telle perspective «pourrait participer au renouvellement de l'interrogation sur plusieurs questions ayant trait à l'intégration européenne et à la légitimation de l'action publique européenne» (p. 48).

Les collaborations suivantes, toujours dans la première partie, examinent diverses perspectives théoriques susceptibles d'alimenter les réflexions sur la construction des problèmes publics dans l'espace européen. Le deuxième chapitre, écrit par B. Guy Peters, aborde les liens (qui demeurent à établir analytiquement et empiriquement) entre la nature des problèmes publics et les formes appropriées d'instruments pour y répondre. S'inscrivant dans une logique encore exploratoire, l'auteur met en lumière différentes variables (l'existence de solution, la complexité, l'échelle, la divisibilité, la monétarisation, la portée des activités, les interdépendances), potentiellement significatives dans le travail de catégorisation des problèmes en relation avec les instruments politiques choisis. Mark Rhinard s'applique quant à lui à démontrer la pertinence du concept de «cadres de politiques publiques» (*policy frames*). Ce dernier autorise une meilleure compréhension des dynamiques institutionnelles complexes qui entourent l'apparition d'un nouveau problème à l'agenda européen dans un contexte marqué par la fragmentation des centres décisionnels. À l'aide d'une analyse empirique du cadrage de la loi antiterroriste, l'auteur illustre que, en dépit de la préoccupation commune des divers acteurs et institutions européens à l'endroit du problème du terrorisme, «les divergences entre les cadres de politiques publiques de l'UE continuent de

façonner un ensemble plutôt incohérent d'initiatives politiques » (p. 105). Pour clore cette première partie, Claude Gilbert expose certaines des propositions formulées par les recherches sur la gestion du risque et montre la pertinence de les intégrer aux travaux sur la construction des problèmes publics. Si l'on regrette l'absence de référence à l'espace européen, laissant le soin au lecteur d'ancrer la revue théorique proposée au contexte de l'UE, il n'en reste pas moins que le champ d'étude défriché s'avère prometteur.

La deuxième partie de l'ouvrage se penche sur les processus de construction et d'énonciation des problèmes au sein de l'UE, en étudiant spécifiquement trois exemples de politiques publiques européennes. Dans un chapitre très éclairant, Nilo Kauppi analyse la nouvelle stratégie de communication de la Commission européenne, élaborée en écho au « déficit démocratique » de l'UE et au « sentiment que le processus d'intégration perd de la vitesse » (p. 149). Face au monopole de la légitimité politique détenu par les institutions nationales et les médias, la Commission cherche à « se forger un rôle nouveau de médiateur privilégié entre les citoyens et les décideurs européens » (p. 138). En outre, par cette tentative de construction discursive d'une légitimité et d'un espace proprement européens, la Commission cherche à rompre avec son image technocratique pour mieux réaffirmer sa dimension politique.

En continuité avec ses travaux précédents, Andy Smith soutient la pertinence, dans l'analyse de la construction des problèmes au sein de l'UE, d'établir une distinction entre les problèmes communautaires (les problèmes publics inscrits dans le droit de l'Union mais qui n'ont pas fait l'objet d'une politisation) et les problèmes européens (ceux qui ont acquis une certaine légitimité sociale) (p. 155). Cette distinction ouvre à une réflexion sur les mécanismes de légitimation et sur les processus de problématisation et de fabrication des instruments d'action publique. C'est à l'aide d'une analyse des effets de la non-transformation d'un problème communautaire en problème européen (en l'occurrence le cas des « indications géographiques protégées ») que l'auteur étaye son point de vue. Politiquement, la non-« européanisation » du problème et sa formulation en termes techniques par les gouvernements et les sociétés privées entravent la construction d'une politique agricole commune et cohérente. Théoriquement, elle met aussi en lumière la divergence des acteurs quant au traitement des problèmes publics, oscillant entre une volonté de technicisation et de politisation des enjeux.

Enfin, Thomas Christiansen signe un chapitre qui questionne la prédominance des approches intergouvernementales et de leur perspective stato-centrée dans l'analyse de l'UE, qui n'offrent qu'un regard incomplet en négligeant le rôle des acteurs supranationaux. Par le biais de l'étude des processus de révision des traités de l'UE, l'auteur identifie trois acteurs supranationaux clés (la Commission européenne, le Parlement européen et le Secrétariat du Conseil de l'UE) et évalue leurs contributions respectives dans les négociations et les réformes institutionnelles. Si T. Christiansen ne rejette pas l'importance fondamentale des pays membres et des Conférences intergouvernementales dans les processus de révision, il parvient à démontrer la participation importante qu'y

tiennent les acteurs supranationaux et donc la nécessité pour les chercheurs de mieux considérer ces derniers s'ils veulent acquérir une compréhension plus globale des enjeux institutionnels de l'UE.

L'ouvrage se révèle être une articulation réussie entre le champ des études européennes, l'analyse des politiques publiques et la sociologie politique. De plus, il offre un point de vue pertinent sur la manière dont la science politique aborde et interroge l'UE. Certains de ses auteurs (dont A. Campana et T. Christiansen) s'appliquent de manière convaincante à présenter l'UE comme un objet politique novateur, dont l'étude nécessite de ne pas se limiter à certains paradigmes dominants (intergouvernementalisme) pour être à même de l'interroger. Comme le reconnaissent les auteurs dès l'introduction, ce livre n'offre pas des réponses définitives aux nombreuses questions qu'il pose, mais dresse « un premier bilan des acquis sur la question » en vue de « faire émerger de nouvelles pistes de recherche » (p. 6). En ce sens, les contributions s'avérant les plus instructives pour les lecteurs sont celles qui étayaient leurs propositions théoriques par des études de politiques publiques, dévoilant de la sorte concrètement les multiples potentialités du terrain européen pour la recherche. D'ailleurs, l'un de ses grands mérites est de lancer de nouveaux défis à l'analyse des politiques publiques et d'en repousser ainsi les limites théoriques.

Maude Benoit
Université Laval

Montaigne's Politics: Authority and Governance in the Essais,
de Biancamaria Fontana, Princeton et Oxford, Princeton University
Press, 2008, 205 p.

Dans son dernier ouvrage, *Montaigne's Politics: Authority and Governance in the Essais*, Biancamaria Fontana s'emploie à redonner tout leur sérieux tant à la pensée politique de Montaigne qu'à son rôle dans la vie politique et diplomatique de son temps. Aussi s'agit-il pour elle de contribuer à la levée des préjugés qui dominent la réception de son œuvre et qui se retrouvent essentiellement dans l'image d'un homme coupable sinon d'indifférence, de quiétisme ou d'impassibilité, du moins de manque de clairvoyance devant la tempête qui s'abattait sur son siècle. Contre cette image, elle nous propose une lecture entrecroisée des *Essais* et de leurs contextes biographique et historique (contextes sur lesquels nous nous attarderons peu, l'analyse que nous propose B. Fontana n'ajoutant rien de significativement nouveau à ce que certains ouvrages « classiques », ceux de Géralde Nakam notamment, avaient déjà porté à notre attention), défendant l'idée que la sortie du parlement en 1570